

**LISTE ELECTORALE SPECIALE A L'ELECTION DES MEMBRES DU CONGRES ET DES  
ASSEMBLEES DE PROVINCE – LESP –**

(Loi organique modifiée n°99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie)

REVISION ANNEE 2024

---

**DEMANDE D'INSCRIPTION**

Commune

**Information relative à l'électeur indiqué ci-après :**

Nom patronymique :

(Nom de jeune fille pour les femmes mariées)

Nom marital :

Prénoms :

Sexe <sup>1</sup>:  M  F

Né(e) le :  /  /  à

(n° de département) (Commune)

Pays ou territoire pour outre-mer :

Adresse :

N° appartement :  N° bat :

N° Rue :  Rue

Complément adresse

Code postal  Ville

Boite Postale  Code postale

---

Je joins à ma demande la copie intégrale de **mon acte de naissance**, ainsi que toutes les pièces justifiant ma situation (cf. verso).

---

Le demandeur sollicite son inscription sur la liste électorale spéciale à l'élection des membres du congrès et des assemblées de province – LESP -

Demande déposée le : .....

*Signature de l'électeur*

**Cachet de la Mairie**

### RECOMMANDATIONS GENERALES

- 1- Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 28 février 2024, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives doivent impérativement être parvenus en mairie **avant le 31 décembre 2023** Il est donc fortement conseillé d'envoyer votre demande à votre mairie **avant le 31 décembre 2023**.
- 2- Veillez à remplir le formulaire en lettres majuscules de façon lisible, sans ratures.
- 3- Notez impérativement vos coordonnées à la fin du formulaire afin que la mairie puisse vous contacter au cas où votre demande serait incomplète.

Afin que votre inscription soit examinée par la commission administrative spéciale, vous devez être inscrit sur la liste électorale générale et faire impérativement parvenir au service des élections de votre mairie :

- 4- Ce formulaire d'inscription dûment renseigné et signé.
- 5- Une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité
- 6- Un acte de naissance
- 7- Tous documents justifiant que vous remplissez les conditions d'inscription sur la ou les liste(s) électorale(s) spéciale(s)

### DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE SPECIALE A L'ELECTION DES MEMBRES DU CONGRES ET DES ASSEMBLEES DE PROVINCE – LESP –

Vous trouverez ci-dessous une liste des pièces justificatives **non exhaustive** pouvant être jointes à votre demande.

Référence : article 188 de la loi n°99-209 organique du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie.

Conditions	Pièces à fournir
<i>I - a) Electeur majeur au 31/10/1998 (né avant le 30/10/1980), présent en Nouvelle-Calédonie le 06/11/1988 ;</i>	Attestation d'inscription sur la liste électorale spéciale établie pour la consultation du 8 novembre 1998 ; <b>OU</b> Justificatif de domicile en NC de 1988 à 1998.
<i>I - b) Electeur majeur au 31/10/1998 (né avant le 30/10/1980), présent en Nouvelle-Calédonie avant le 8/11/1998 ;</i>	Attestation d'inscription sur la liste électorale générale de 1998 ; <b>ET</b> Justificatif de domicile de 10 ans en NC.
<i>I - c) Electeur majeur après le 31/10/1998 (né après le 30/10/1980) ;</i>	Justificatifs de domicile de 10 ans en NC en 1998 : justificatif de scolarité, bail. <b>OU</b> Justificatifs de l'inscription d'un parent qui remplissait les conditions pour être électeur en 1998 : 1 parent inscrit sur la LESP du 08/11/1998 ou avoir 1 parent justifiant d'un domicile en NC de 1988 à 1998 ; <b>OU</b> Justifier de l'inscription de 1 parent sur la liste électorale générale de 1998 et justifier d'un domicile de 10 ans en NC.

*Les périodes passées en dehors de la Nouvelle-Calédonie pour accomplir le service national, pour suivre des études ou une formation ou pour des raisons familiales, professionnelles ou médicale, ne sont pas, pour les personnes qui y étaient antérieurement domiciliées, interruptives du délai pris en considération pour apprécier la condition de domicile.*